

**Demande d'une aide dans le cadre du
PAQUET BANQUE CLIMATIQUE ET
LOGEMENT DURABLE**

DEPA-2017 - Personne morale

Réservé à l'Administration
Dossier numéro AEV : _____

La présente demande, ensemble avec les fiches annexes et pièces justificatives pertinentes, est à envoyer à l'adresse suivante :

GUICHET UNIQUE DES AIDES AU LOGEMENT
11, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg
☎ 8002-1010

1. Informations concernant le demandeur

STATUT DU DEMANDEUR										
1.01	<input type="checkbox"/> Représentant légal d'une copropriété <input type="checkbox"/> Représentant légal d'une personne morale		Numéro d'identification national							
1.02	Nom de la copropriété ou de la personne morale									
1.03	Représentant légal						Tél.			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE										
1.04	No.		Rue							
1.05	Code postal		Localité							
1.06	Tél		Email		Fax					

2. Informations concernant le logement faisant l'objet de la présente demande

ADRESSE									
Il s'agit d'un(e)		<input type="checkbox"/> appartement/studio			<input type="checkbox"/> maison unifamiliale <input type="checkbox"/> isolée <input type="checkbox"/> jumelée <input type="checkbox"/> en rangée				
2.01	No.		Rue						
2.02	Code postal		Localité						
DONNEES CADASTRALES (à renseigner si une adresse postale est inexistante au moment du dépôt de la présente demande)									
2.03	Commune		Section						
2.04	Lieu(x)-dit(s)		N°(s) cadastral (aux)						

3. Relation bancaire

NUMERO DE COMPTE SUR LEQUEL LE DEMANDEUR SOUHAITE LE VERSEMENT DES AIDES (à l'exception de l'aide sous 4.02 qui est à valoir sur le compte prêt)									
3.01	Titulaire du compte								
3.02	Institut financier								
3.03	Numéro de compte IBAN								

4. Travaux faisant l'objet de la demande

Construction	
4.01	<input type="checkbox"/> Construction d'un logement durable (uniquement pour les logements dont l'autorisation de bâtir a été émise après le 1 ^{er} janvier 2017)
Rénovation énergétique d'un bâtiment existant	
4.02	<input type="checkbox"/> Isolation de la façade
4.03	<input type="checkbox"/> Isolation de la toiture
4.04	<input type="checkbox"/> Isolation du mur contre sol ou zone non chauffée
4.05	<input type="checkbox"/> Isolation de la dalle supérieure contre grenier non chauffé
4.06	<input type="checkbox"/> Isolation de la dalle inférieure contre cave non chauffée ou sol ou extérieur
4.07	<input type="checkbox"/> Remplacement des fenêtres
4.08	<input type="checkbox"/> Ventilation contrôlée (centralisée ou décentralisée)
Installations techniques	
4.09	<input type="checkbox"/> Installation solaire thermique
4.10	<input type="checkbox"/> Installation d'une pompe à chaleur
4.11	<input type="checkbox"/> Installation d'une chaudière à bois
4.12	<input type="checkbox"/> Installation d'un réseau de chaleur et raccordement
4.13	<input type="checkbox"/> Installation solaire photovoltaïque

Descriptif (Veuillez résumer le projet à réaliser)	
4.14	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

5. Aides financières sollicitées

AIDES FINANCIERES SOLLICITEES

☞ Veuillez cocher uniquement les aides sollicitées

FICHE(S) ANNEXE A JOINDRE

Construction d'un logement durable

5.01	<input type="checkbox"/> Prime à l'établissement d'un certificat de durabilité <i>Lenoz</i>	LENOZ
5.02	<input type="checkbox"/> Prime pour construction d'un logement durable	NCLD

Rénovation énergétique d'un bâtiment existant

5.03	<input type="checkbox"/> PRIME House (nouveau régime 2017) Pour les installations techniques, veuillez vous référer à la ligne 5.04	COMP & COAS
------	--	-------------

Installations techniques

5.04	<input type="checkbox"/> Aide financière pour une installation solaire thermique	SOTH-2017
	<input type="checkbox"/> Aide financière pour l'installation d'une pompe à chaleur	POCH-2017
	<input type="checkbox"/> Aide financière pour l'installation d'une chaudière à bois	BOIS-2017
	<input type="checkbox"/> Aide financière pour l'installation d'un réseau de chaleur et raccordement	RACH-2017
	<input type="checkbox"/> Aide financière pour une installation solaire photovoltaïque	PHOT-2017

6. Pièces à joindre par le demandeur

6.01	<input type="checkbox"/> Fiche COLL-2017, lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement d'un ouvrage collectif
6.02	<input type="checkbox"/> Un mandat ou une procuration des propriétaires, lorsqu'il s'agit d'une copropriété resp. d'un ouvrage collectif

7. Déclarations de la part du demandeur

Le demandeur déclare par la présente

- que le présent formulaire est dûment rempli et que toutes les indications fournies sont véridiques ;
- que la (les) fiche(s) annexe(s) correspondant aux aides financières sollicitées, avec les pièces justificatives requises, est (sont) jointe(s) ;
- que les copies jointes sont conformes aux originaux ;
- avoir connaissance que :
 - tout formulaire de demande et/ou fiche annexe incomplet(e) lui (leur) sera retourné(e) intégralement ;
 - les renseignements fournis par le(s) demandeur(s) sont traités conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel;
- avoir notamment pris connaissance des textes légaux mentionnés ci-après au point 8. *Références légales* ;
- avoir fait toutes les déclarations qui précèdent de bonne foi, et qu'il(s) s'engage(nt) à fournir toute information ou pièce justificative en cas de première demande du Ministre du Logement, de l'Administration de l'environnement respectivement des services compétents. En outre, il(s) autorise(nt) ces services à (faire) vérifier régulièrement la véracité des données fournies partout où besoin en sera.
- la fiche COLL est jointe lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement d'un ouvrage collectif ;
- un mandat ou une procuration de chaque (co)propriétaire est joint, lorsqu'il s'agit d'une copropriété respectivement d'un ouvrage collectif.

7.01

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur (et cachet de la personne morale)

8. Références légales

8.01

- Loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement et ses règlements d'exécution;
- Loi du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement;
- Loi du 23 décembre 2016 portant introduction d'une certification de la durabilité des logements et portant modification de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement;
- Loi du 23 décembre 2016 concernant la collecte, la saisie et le contrôle des dossiers d'aides relatives au logement [*Mémorial A n°299 du 27/12/2016*].
- Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD).